



L'info de Brandérion

Juillet 2022 - n° 9

LE MOT DU MAIRE

La vague de chaleur de ce mois de juin nous rappelle l'importance d'accélérer nos efforts pour limiter nos émissions de CO₂, en nous engageant dans une transition énergétique à notre échelle.

Au niveau communal, nous mettons en œuvre plusieurs mesures. En 2021, nous avons déployé un programme d'économie d'énergie sur l'éclairage en remplaçant la presque totalité des luminaires par du LED, en réduisant les heures d'éclairage nocturne du centre bourg et en supprimant cet éclairage dans les villages. Ces mesures visent aussi à préserver la biodiversité, en évitant de trop perturber les animaux nocturnes.

Economie d'énergie et protection de la biodiversité vont en effet de pair et orientent les actions que nous mettons en œuvre :

- Limitation de l'artificialisation des sols : seule la bande roulante de la route est bitumée dans les villages, pas les parkings et trottoirs qui doivent conserver leurs fonctions naturelles d'absorption d'eau.

- Plantation de nombreux arbres dans le centre bourg : au fil des années et de leur croissance, ils joueront un rôle de régulation de la température, en plus de procurer une ombre agréable.

- Les nombreuses plantes et fleurs déployées le long des rues du centre bourg sont aussi des refuges de biodiversité, en particulier pour les insectes pollinisateurs. Ainsi, nous essayons d'établir une continuité entre vos jardins fleuris et les espaces publics.

Conformément à notre programme, nous prévoyons de produire de l'électricité par l'installation de panneaux photovoltaïques là où c'est possible, en commençant par un des toits du complexe Saint-Exupéry dont une partie va être rénovée. Morbihan Energies prend en charge l'installation et la gestion des panneaux et reversera à la commune une modeste redevance.

Nous travaillons actuellement sur la réalisation d'un nouveau bâtiment pour l'accueil périscolaire. Celui-ci sera à énergie positive grâce à une isolation très soignée et à la production d'électricité photovoltaïque. Bien entendu, ces mesures permettent des économies précieuses en ces temps d'inflation forte sur les prix de l'énergie.

Notre vie collective reprend progressivement. Un repas regroupant près de 70 de nos aînés a pu se tenir à l'espace Saint-Exupéry le 11 juin dernier, animé par les accordéonistes de l'association Traditonic et Daniel Le Tonquèze. Une fête de la musique, organisée par les associations musicales, a connu une belle affluence au démarrage, malheureusement freinée par des pluies orageuses, le 18 juin dernier.

Le 15 juillet nous prévoyons une grande fête populaire, animée par l'orchestre Suspens Orchestra, à l'occasion de l'inauguration du Square de la mairie et du centre socio-culturel La Passerelle.

Nous restons cependant prudents, l'épidémie est toujours active, et de nombreux gestes barrière demeurent nécessaires.

Je vous souhaite un très bel été.

Jean-Yves CARRIO

A l'occasion de l'inauguration du Square de la mairie et du centre socio-culturel La Passerelle, la municipalité vous invite à une soirée festive le 15 juillet 2022

Au programme :

17h30 : inauguration

18h30 : verre de l'amitié

A partir de 19h : pique-nique citoyen

De 20h à 23h30 : concert par l'orchestre Suspens Orchestra.

Le déroulement de cette soirée est détaillé en p. 4 de ce bulletin.

Séance du 25 avril 2022

Le conseil municipal de Brandérion s'est réuni, à 19h, sous la présidence de Jean-Yves Carrio, maire, avec l'ordre du jour suivant :

Compte rendu des décisions du maire :

- L'aménagement du local paroissial d'hébergement des pèlerins du Chemin de Compostelle passant par Brandérion est achevé. Un premier pèlerin a été accueilli le 21 avril dernier par l'association des Amis de la Chapelle qui a pris en charge la gestion de ce logement. Plusieurs réservations ont été faites pour les semaines à venir.

- La rénovation du bâtiment communal Elan est en cours. Pour contenir les coûts, en augmentation sensible, des entreprises artisanales, une partie des travaux sera effectuée en régie. Ainsi, les services techniques prendront en charge la démolition intérieure, les menuiseries intérieures, l'isolation, les peintures et finitions.

- Des box à vélos sécurisés vont être installés sur le parking de la gare, dans le cadre d'une convention avec Lorient Agglomération, qui prend en charge les coûts associés.

- Le Maire a signé le permis d'aménager du lotissement de la Chapelle après instruction favorable des services de Lorient Agglomération.

Modification du Plan local d'urbanisme

Après avoir émis un avis favorable sans réserve sur le document avant la présentation au Conseil le 16 décembre dernier, les services de la préfecture, lors du contrôle de légalité postérieur au vote, ont demandé le retrait de la délibération car elle autorise les constructions de gîtes ruraux ou chambres d'hôte en zone agricole (Zone A).

Ces hébergements, à caractère touristiques, ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'une rénovation ou de l'extension mesurée des bâtiments existants. La délibération précédente est donc annulée et un nouveau texte conforme à la demande des services préfectoraux adopté.

Voté à l'unanimité.

Les procès-verbaux des conseils municipaux peuvent être consultés en mairie par les administrés. Seules sont relatées ici les principales délibérations.

TRAVAUX

Rénovation de la voirie



Le Squivit



Rue Vincent Renaud



Route d'Haquela

ENFANCE-JEUNESSE

Centre de loisirs : L'île aux enfants

Le centre de loisirs accueille les enfants de 6 à 12 ans. Cet été il sera ouvert du **8 au 29 juillet** (fermeture le vendredi 15 juillet) et du **22 au 30 août**. Certaines journées seront ouvertes aux 12-15 ans.



Les animateurs vont proposer aux enfants de clore en beauté leur tour du monde, commencé en septembre dernier, par de nouvelles découvertes culturelles, sportives et manuelles.

Deux sorties, au P'tit Délire à Ploemel et aux Terres de Nataé à Pont Scorff, sont également au programme.

Les loupiots et les aventuriers qui le souhaitent pourront passer une nuit sous tipi.

Comme chaque année, un moment de partage sera proposé aux familles fin juillet.

Les programmes 6-12 ans sont en ligne et les inscriptions ouvertes via l'espace famille (dans la limite des places disponibles).

Conseil municipal des jeunes

Le Conseil municipal des jeunes continue son action.

Ses membres ont proposé d'équiper les jeunes brandérionnais de bandeaux réfléchissants pour sécuriser les déplacements piétons ou à vélo. Ces bandeaux seront distribués très bientôt.

Les jeunes conseillers vous donnent déjà rendez-vous pour la journée mondiale du nettoyage le 17 septembre prochain.

Leurs propositions sont multiples et les projets ne manquent pas !



ACCUEIL DES PELERINS DE COMPOSTELLE



Inauguration du local d'accueil des pèlerins de Compostelle Le samedi 16 juillet à 16 h

La rénovation récente du local paroissial situé dans un bâtiment municipal, square de la mairie, a permis d'aménager un espace d'accueil pour les pèlerins de St Jacques de Compostelle. Brandérion est en effet une étape sur le chemin du sud de la Bretagne, partant de la pointe St Mathieu.

Ce nouvel espace d'accueil permet d'héberger jusqu'à 4 pèlerins, moyennant une contribution de 15 € par nuit et par personne. Cette rénovation a été réalisée essentiellement par les services techniques de la commune mais aussi par les bénévoles volontaires pour l'accueil des pèlerins. Le mobilier a été fourni et installé par l'association des Amis de la Chapelle qui assurent également la gestion des locaux. Les pèlerins peuvent obtenir la clé auprès de Solange au Café de la Place et y réserver leur diner et petit déjeuner.

Depuis son ouverture à la mi-avril jusqu'à la fin juin 35 pèlerins ont séjourné dans le gîte.

Ce local sera inauguré en présence des représentants de l'association bretonne des amis de Saint Jacques de Compostelle.



*Accueil du premier pèlerin par Dominique Le Guéhenec,
présidente des Amis de la Chapelle*

SOIREE FESTIVE DU 15 JUILLET

Soirée festive et pique-nique citoyen Square de la mairie

Le lendemain de la fête nationale, le 15 juillet à 17h30, seront inaugurés le Square de la mairie et le centre socio-culturel La Passerelle.

A cette occasion, vous êtes tous invités à participer à la soirée festive, animée par un orchestre de 8 musiciens, le **Suspens Orchestra**.

Après l'inauguration, les festivités débuteront par un verre de l'amitié, servi à partir de 18h30, en préambule à un pique-nique citoyen autour de barbecues mis en place

par les membres de la Réserve citoyenne. Apportez vos couverts et vos grillades, la Réserve en assurera la cuisson.

Pour ceux qui le souhaiteraient, la pizzeria sera ouverte et le Bar de la Place sera délocalisé Square de la Mairie.

L'orchestre animera la soirée de 20h à 23h30.

N.B. En cas de météo défavorable les festivités se dérouleront au complexe sportif Saint-Exupéry.

INFOS



Le repas des aînés- 11 juin 2022



La fête de la musique - 18 juin 2022

Forum des associations

Le forum des associations se déroulera le **samedi 3 septembre, de 14h00 à 17h00, Square de la mairie**. Ce rendez-vous annuel constitue un temps fort de la vie associative, chacun pouvant se renseigner auprès des nombreux représentants présents. Qu'elles soient culturelles ou sportives, les associations présentes auront à cœur de faire découvrir leur discipline.

Nouveau à la rentrée : ouverture d'une école de Handball, le mardi en soirée, en collaboration avec la STIREN de Languidic.

Renseignements : Franck LE RUYET - 06 08 73 83 18

Abonnements CTRL



Permanence à la mairie de Brandérion, le mardi 30 août de 10h à 12h

Médiathèque-ludothèque La Passerelle

Horaires d'ouverture Juillet et Août

Mercredi : 14h30 - 17h00

Samedi : 10h - 12h



MAIRIE : Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 8h30-12h / Lundi, mercredi et vendredi : 14h-17h / Samedi : 9h-12h